

Le mot du Président

Que de chemin parcouru depuis la création de l'AMAP en septembre 2009. Nous allons entamer la 7^{ème} saison et ce sont 6650 paniers petits ou grands qui ont été distribués. Murielle et Mickaël ont obtenu le label Bio AB pour leur production concrétisant ainsi leur projet de reconversion. Nous avons élargi l'offre avec le pain Bio d'Anne-Lise et bientôt ce sera Volailles et œufs.

Tout cela a été possible, grâce à la qualité des produits distribués, à l'engagement des bénévoles, à la fidélité et à la participation des Amapiens. Au moment où je souhaite m'éloigner des fonctions de Président, tout en restant actif au sein du bureau, je ne peux que rappeler que nous sommes TOUS les consomm'Acteurs de cette réussite et vous engage à nous REJOINDRE au sein du Bureau.

BONNE ANNEE à TOUS

Fonctionnement de l'AMAP

- Le principe de base d'une AMAP est le préfinancement de ce qui est produit et distribué. Cet engagement qui s'exprime sous la forme du contrat permet de soutenir nos producteurs en leur donnant des perspectives financières et entraîne donc l'absence de paiement direct à la distribution (nous ne sommes pas un marché)
- L'adhésion à L'AMAP est obligatoire et vous pouvez choisir de vous engager pour un panier de légumes et/ou du pain et/ou des œufs et/ou un poulet. Chaque contrat est indépendant.
- Service de distribution : Chacun peut s'inscrire selon ses disponibilités sur le tableau. Le service commence à 18h (mise en place des caquettes, aide à la distribution et rangement des caquettes et nettoyage du local). Il se finit donc vers 19h30 .
- Pour simplifier la gestion, l'adhésion à l'AMAP démarre à partir du nouveau contrat printemps été 2013.

Assemblée Générale

Elle aura lieu le **mardi 12 mars** après la distribution à 18h45 dans notre salle habituelle à la Maison des Associations ... Réservez dès maintenant cette date votre présence est importante et votre participation est le gage d'un bon fonctionnement de l'Association.

Après la présentation des Bilans, l'Élection du bureau et les questions aux producteurs, Mr Thibault Mazet présentera son projet de volaille et œufs et répondra à vos questions. L'AG se terminera autour d'un verre et nous pourrons déguster les douceurs que vous apporterez.

En cas d'impossibilité, donnez votre pouvoir à un adhérent qui exprimera ainsi votre choix aux différents votes en votre nom. Vous recevrez bientôt la convocation pour l'AG.

Nouvelle Saison Printemps-été 2013

Paniers de Légumes

Le mardi 26 mars aura lieu la distribution du dernier panier de la saison d'Hiver Pas de distribution de légumes du 2/04 au 14/05.



La saison Été commencera le mardi 21 mai jusqu'au 15 octobre soit 22 semaines. Le **prix des paniers** augmente de 3% après 3 saisons sans changement soit 9,80€ pour un Petit panier (215,60€ pour la saison) et 14,10€ pour un Grand panier (310,20 € pour la saison) Le paiement fractionné est toujours possible.

Les inscriptions pour la nouvelle saison sont ouvertes, vous recevrez bientôt le contrat mais nous souhaitons avoir **une réponse de principe au plus vite** (pour faire appel aux inscrits de la liste d'attente et connaître ainsi le nombre de places libres avant la Fête du Printemps) Réponse demandée avant le mardi 12 mars.

Une visite de l'exploitation sera organisée en Juin.

Les 3 contrats PAIN

- Les pains sont élaborés à partir de farine semi-complète Bio et cuits au feu de bois au fournil de La Binellerie. Le prix de vente reste inchangé : pain 500gr = 2,20€, pain 1kg = 4,20€ et pain 500g aux graines de lin = 2,60€.



Anne-Lise continuera la fabrication et la distribution de pain chaque mardi y compris du mardi 2 avril au 21 mai. Votre nouveau contrat comporte donc plusieurs dates à choisir soit aucune interruption (donc 29 semaines) soit reprise en même temps que les paniers (donc 22 semaines) Pour ceux qui se déplaceront uniquement pour les œufs ou la volaille, une commande de pain toutes les 3 semaines est possible.



Le contrat Œufs POULET

53 Amapiens ont répondu au sondage dont le résultat aboutit à une commande de 46 douzaines d'œufs et 37 poulets. Le projet va donc se concrétiser. Nous prévoyons une 1^{ère} distribution dès le mois de juin. Entre temps, vous aurez l'occasion de rencontrer Thibault lors de l'AG et de lui poser toutes vos questions. Puis nous vous communiquerons le contrat. Il indiquera les dates et les modalités de commandes des œufs et/ou des poulets. Ne pas oublier qu'il s'agit d'une distribution toutes les 3 semaines.

